

Veillez lire attentivement les présentes Conditions générales d'utilisation et de vente car elles contiennent des informations importantes concernant vos droits, obligations et recours légaux. En accédant à la Plateforme Navily ou en l'utilisant, vous acceptez d'être lié par les présentes Conditions générales d'utilisation et de vente et de vous y conformer.

La dernière mise à jour des présentes conditions générales d'utilisation date du 27 mai 2019.

Table des matières

Article 1. Définitions

Article 2. Description Générale des Services

Article 3. Acceptation du plaisancier

Article 4. Modes d'échanges entre les parties

Article 5. Modifications

Article 6. Violation des CGU

Article 7. Compte utilisateur - Abonnement

Article 8. Obligations respectives des parties

Article 9. Données personnelles

Article 10. Règles d'Usage Acceptable

Article 11. Propriété intellectuelle

Article 12. Sécurité - Confidentialité

Article 13. Litige et juridiction

ARTICLE 1. Définitions

« Le plaisancier »

Désigne toute personne physique ou morale qui adresse une demande d'escale au port de plaisance par le biais de NavilyApp.

« Mouillage »

Désigne un abri naturel répertorié sur NavilyApp. où les bateaux peuvent s'arrêter, identifié par un code couleur en fonction des notes données par les plaisanciers.

« Le port de plaisance »

Désigne tout professionnel personne morale dont l'activité est l'accueil de navires de plaisance, recourant à la Solution NavilyPro et disposant d'un compte utilisateur.

« Le port non utilisateur »

Désigne un port répertorié sur NavilyApp. non-utilisateur de la Solution NavilyPro et ne disposant pas d'un compte utilisateur.

« Publication »

Désigne les commentaires notes et photos postées par les plaisanciers sur NavilyApp.

« Demande d'Escale »

Désigne une demande envoyée par le plaisancier depuis NavilyApp à un port de plaisance.

« Réservation »

Désigne la demande d'escale acceptée par le port de plaisance et le plaisancier.

« Site Web » ou « Site internet »

Désigne le site internet localisé à l'adresse URL www.navily.com mis à disposition du plaisancier par Navily.

« NavilyApp. »

Désigne l'Application mobile et tablette gratuite permettant aux plaisanciers d'optimiser leur recherche et réservation d'Escales.

« Solution NavilyApp. »

Désigne la solution gratuite sans limitation de durée permettant d'accéder à des services gratuits sans engagement.

« Solution Navily Premium »

Désigne la solution payante permettant au plaisancier d'accéder à des services payants sous forme d'abonnement annuel.

« Compte Utilisateur »

Désigne le compte à partir duquel le plaisancier peut se connecter à son profil sur NavilyApp.

« Profil »

Désigne l'interface de NavilyApp. sur laquelle le plaisancier accède aux informations le concernant (identité, désignation du bateau, documents, moyen de paiement, paramètres, mot de passe, abonnement Navily Premium, favoris, tutoriels, about Navily).

« Données »

Désignent toutes informations, documents, textes, logiciels, musiques, sons, photographies, graphiques, vidéos, messages et autres éléments de tous types et sous toutes formes collectées puis transmises dans le cadre de l'utilisation par l'Utilisateur des Services fournis par Navily.

ARTICLE 2. Description Générale des Services

2.1 Gestion du Profil

Le plaisancier accède à son compte utilisateur sur l'interface NavilyApp. en renseignant son adresse mail et son mot de passe, ou par le biais de son compte Facebook.

En se connectant à son compte utilisateur le plaisancier accède aux informations suivantes :

Plaisancier : le plaisancier renseigne son nom, son prénom, son adresse mail, son numéro de téléphone, sa date de naissance et peut ajouter une photo de profil.

Bateau : le plaisancier renseigne les informations relatives au nom du bateau, au nom du propriétaire et du skipper s'il s'agit de deux personnes différentes la présence d'une voile ou d'un moteur, le caractère multicoque, la longueur hors-tout, la largeur hors-tout, le tirant d'eau, le tirant d'air, l'immatriculation, le chantier, le modèle, l'année de construction, le pavillon le port d'attache et la cuve à eaux noires.

Documents : le plaisancier télécharge sa pièce d'identité, l'assurance du bateau et les documents administratifs du bateau.

Moyen de paiement : le plaisancier ajoute une carte de paiement.

Paramètres : le plaisancier renseigne la langue de NavilyApp., les unités de mesure ainsi que les cartes utilisées

Mot de passe : le plaisancier modifie librement son mot de passe et sollicite l'envoi d'un nouveau mot de passe en cas d'oubli.

Favoris : le plaisancier accède à ses favoris et peut les supprimer et/ou les modifier.






Contributions : le plaisancier accède à ses contributions (commentaires, notes, ajouts de points de mouillage). Il procède à leur modification et/ou leur suppression.

Tutoriels : le plaisancier accède aux tutoriels édités par Navily pour expliquer le fonctionnement de NavilyApp.

À propos de Navily : le plaisancier accède aux réseaux sociaux de Navily, aux conditions générales d'utilisation et à la politique de confidentialité de Navily.

2.2 Utilisation générale de l'application

Le plaisancier accède via l'application à une carte sur laquelle apparaissent les ports et mouillages répertoriés par Navily. Depuis cet écran, le plaisancier accède aux fonctionnalités suivantes :

- Barre de recherche permettant de trouver un port de plaisance, un mouillage ou une adresse.
- Barre d'action permettant d'accéder à l'interface réservation(s), aux mouillages et aux ports hors connexion, ainsi qu'au compte utilisateur.
- Carte interactive composée des fonctionnalités suivantes :
 - Icône  > permet d'ajouter un mouillage ou un port non répertorié sur la carte de Navily
 - Icône  > permet d'accéder à la légende de la carte de Navily
 - Icône  > permet d'accéder aux informations du point de mouillage sélectionné. La couleur des boutons des mouillages dépend de la moyenne des notes partagées par les plaisanciers selon les règles suivantes : de 0 à 2,5 --> Rouge, de 2,5 à 4 --> Jaune et de 4 à 5 --> Vert.
 - Icône  > permet d'accéder aux informations du port de plaisance sélectionné. Les boutons port de plaisance sont classés en trois catégories de couleur : vert, jaune et rouge correspondant aux notes laissées par les utilisateurs de l'application et devant être interprétés comme suit :
 - Icône  permettant de filtrer les boutons apparaissant sur la carte en fonction des critères de recherche de l'utilisateur.
 - Bouton « géolocalisation » permettant au plaisancier de centrer la carte sur sa position GPS.

2.3 Mouillages

Le plaisancier accède aux mouillages répertoriés par Navily et figurant sur la carte interactive visée à l'article 2.2 des présentes.

Les informations pratiques des points de mouillages sont les suivantes :

- Photo(s) partagées par les plaisanciers sur Navily ;
- Nom du point de mouillage lorsqu'il en existe un ;
- Position GPS et distance GPS par rapport au plaisancier ;
- Caractéristiques générales : ancre (autorisée/interdite), bouées (Oui/non), amarrage à quai (oui/non) et haussière à terre (oui/non);
- Roue de protection du mouillage contre le vent et la houle ;
- Note en pourcentage issue d'un algorithme entre la protection du mouillage contre le vent et la houle telle que renseignée par les utilisateurs et les prévisions météo qui sont fournies par la société Great Circle ;
- Prévisions météo et indicateur de temps jusqu'à 72 heures avec mises à jour toutes les 3 heures ;
- Type de fonds rencontrés : sable, algues, roches et vase ;
- Activités et services accessibles à proximité du mouillage : plage, eau, ponton et restaurants ;
- Notes et commentaires des plaisanciers ;
- Bouton « Contribuer » : permet de noter le mouillage, ajouter une photo, de signaler d'éventuelles erreurs ou encore d'éditer les informations pratiques du mouillage ;
- Informations pratiques : elles n'apparaissent que lorsque le point de mouillage sélectionné a des bouées et/ou s'il est possible de s'amarrer à un quai. Les informations alors disponibles sont un N° de téléphone, le nombre de bouées, bouées visiteurs (oui/non), longueur maximale acceptée, canal VHF, Tarif (gratuit/payant), Eau (oui/non) ; Électricité (oui/non).

Les publications des plaisanciers relatives aux points de mouillage font l'objet des mêmes contrôles et modalités de publication que ceux visés à l'article 2.5 des présentes.

2.4 Demandes d'Escales

2.4.1 Demandes d'Escales adressées à un port de plaisance

Le plaisancier adresse sa demande d'escale à un port utilisateur via l'interface de réservations accessible dans NavilyApp depuis les ports de plaisance ou depuis la section « Réservations ».

Depuis la section « Réservations », le plaisancier retrouve ses Demandes d'Escales et Réservations passées et futures. C'est également depuis cette section que le plaisancier peut notamment :

- Discuter avec les ports de plaisance via la messagerie ;
- Annuler une demande d'escale ;
- Annulation d'une réservation ;
- Accepter ou refuser une nouvelle offre de réservation envoyée par le port de plaisance.

Le plaisancier qui souhaite accéder au service de réservation en ligne doit impérativement renseigner un moyen de paiement sur NavilyApp. à défaut de quoi ce dernier ne pourra pas accéder au service de réservation en ligne ni au service de paiement.

Afin de pouvoir envoyer une demande d'Escale, le plaisancier renseigne obligatoirement les champs relatifs à :

- Son identité ou celle du skipper s'il s'agit d'une personne différente ;
- Au bateau ;
- Au moyen de paiement utilisé pour effectuer la réservation.

Le plaisancier est averti des éventuelles restrictions de date ou de durée appliquées par le port de plaisance avant l'envoi de sa demande d'Escale.

Une demande d'Escale peut être envoyée à un port de plaisance jusqu'à 17H00 le jour de la date d'arrivée demandée.

Le port de plaisance dispose d'un délai de 48H00 pour accepter la demande de réservation en l'état. Passé ce délai, le port devra obligatoirement envoyer une nouvelle offre que l'utilisateur devra accepter pour confirmer la réservation.

Dans le cas d'une nouvelle offre adressée par le port de plaisance, celle-ci comprend le prix de la place pour la période renseignée et précise si l'eau, l'électricité et la taxe de séjour sont comprises ou non dans le prix de l'escale.

- Si le port de plaisance ne gère pas les paiements des escales sur Navily, une réservation confirmée entraîne le paiement d'arrhes de 30 % du montant total de la réservation. Cette somme est automatiquement remboursée dans les 72H00 après la date d'arrivée prévue du plaisancier au port. Le paiement de la réservation par le plaisancier se fait directement au port, ce dernier devant s'acquitter dans ce cadre des obligations figurant à l'article 8.3 des présentes.
- Si le port gère le paiement des escales sur Navily, une réservation confirmée entraîne le paiement de 100 % du montant total de la réservation au titre duquel Navily édite un reçu de paiement.

Le plaisancier autorise Navily à prélever le montant des arrhes ou de la réservation sur le moyen de paiement qu'il renseigne conformément à l'article 2.7 des présentes.

L'impossibilité pour Navily de procéder au prélèvement des sommes dues par le plaisancier en vertu du présent article entraîne l'annulation de la réservation.

Tout plaisancier adressant une demande d'escale ou acceptant l'offre d'un port de plaisance doit être âgé d'au moins 18 ans et en mesure de conclure des contrats légalement contraignants. En utilisant le Service de paiement, le plaisancier déclare avoir 18 ans ou plus.

Lorsque le plaisancier a une réservation confirmée, il conclut un contrat avec le port de plaisance directement. Le jour d'arrivée de sa Réservation, le plaisancier doit obligatoirement se présenter au port avant la fermeture de la capitainerie. Les horaires sont disponibles sur Navily App. telles que renseignées par le port de plaisance.

Navily n'est ni ne devient partie à un quelconque contrat passé entre le port de plaisance et le plaisancier. Il n'est ni courtier ni assureur ni mandataire.

Navily s'exonère de toute responsabilité en cas d'impossibilité d'accueil du Plaisancier dont la Demande d'Escale aurait été confirmée.

Le plaisancier est seul responsable de la production de l'attestation d'assurance éventuellement requise par le port de plaisance au moment de la réservation.

2.4.2 Demandes d'Escales adressées à un port non utilisateur

Lorsque le plaisancier souhaite adresser une demande d'escale à un port non utilisateur, la demande est adressée par le plaisancier directement à l'adresse mail du port tel qu'indiqué sur NavilyApp.

Navily n'intervient ni dans la gestion de la demande d'escale ni dans la réservation confirmée par le port non utilisateur. Sa responsabilité ne saurait être engagée de quelque manière qu'il soit au titre de la réservation passée entre le plaisancier et le port non utilisateur.

Aucune demande d'Escale ne peut être adressée à un port non utilisateur dont l'adresse mail n'est pas renseignée sur NavilyApp.

2.4.3 Paiement de la réservation

Le prix payé par le plaisancier au port de plaisance est déterminé par ce dernier en application de la grille tarifaire visée à l'article 2.4.1 des présentes.

Le port de plaisance communique au plaisancier lors de sa demande d'escale le prix total TTC dû ainsi que les éventuels frais en supplément, leur nature et leur modalité de calcul.

Il appartient au port de plaisance de délivrer au plaisancier une facture conforme au montant total TTC de la réservation, sans préjudice des éventuels frais en supplément visés au présent article.

Navily s'exonère de toute responsabilité quant au paiement du prix par le plaisancier, de sorte que sa responsabilité ne pourra être recherchée ni par le plaisancier ni par le port de plaisance au titre d'un défaut de paiement, d'un paiement partiel ou de tout autre incident de paiement qui pourrait survenir. La responsabilité de Navily ne pourra pas non plus être recherchée au titre du non-respect des obligations fiscales, en ce compris le paiement de la taxe de séjour, le port de plaisance étant seul responsable du bon paiement des taxes et impôts éventuellement dus au titre de la réservation.

2.4.4 Politique d'annulation et de rétractation

Toute Demande d'escale ou offre de réservation en attente peut être annulée sans frais par le plaisancier ou par le port de plaisance tant qu'elle n'a pas été acceptée.

Il est précisé que le délai de rétractation figurant à l'article L. 221-18 du Code de la consommation n'est pas applicable aux présentes conformément à l'article L. 221-28, 12° du Code de la consommation.

Une fois la demande de réservation acceptée par le port de plaisance ou l'offre de réservation acceptée par le plaisancier, les règles suivantes s'appliquent :

- Escale de moins de 7 nuits : Annulation sans frais jusqu'à 14H00 le jour de la date d'arrivée.
- Escale entre 7 et 29 nuits : Annulation sans frais jusqu'à 15 jours avant la date d'arrivée.
- Escale de 30 nuits ou plus : Annulation sans frais jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée.

Toute demande d'annulation par le plaisancier au-delà des délais précités entraîne la perte des arrhes versées en application de l'article 2.4.1 des présentes si le port de plaisance ne gère par les paiements depuis NavilyApp.

Dans le cas où le port de plaisance gère les paiements depuis NavilyApp, celui-ci conserve 30 % du montant total de la réservation versé en application de l'article 2.4.1 des présentes par le plaisancier lors de sa réservation.

2.5 Notation du « port de plaisance » et publications

Depuis NavilyApp, les plaisanciers ont la possibilité d'évaluer de 1 à 5 (5 étant la note la plus haute) les ports de plaisance sur les critères suivants :

- Qualité d'accueil
- Qualité des équipements et services
- Propreté du port
- Tourisme
- Proximité des commerces

Le plaisancier peut également joindre un commentaire à sa notation.

Les commentaires ainsi que les notes attribuées par le plaisancier sont consultables à tout moment par le port de plaisance sur le site internet.

Les publications sont classées selon le choix du plaisancier par ordre chronologique ou par pertinence c'est-à-dire selon le nombre de « likes » (« j'aime ») laissés par les autres plaisanciers.

Ces publications mentionnent la date de publication, et de la date de l'expérience de consommation concernée par l'avis.

Les publications apparaissent dans un délai maximum de 15 jours ouvrés et sont conservées aussi longtemps que le plaisancier dispose d'un compte utilisateur.

En cas de clôture du compte utilisateur d'un plaisancier ses publications sont automatiquement anonymisées.

Le plaisancier peut modifier à tout moment sa publication et/ou la supprimer en cliquant sur le bouton « éditer » figurant sur sa publication.

Navily met en œuvre une procédure de contrôle des publications postées par les plaisanciers. Tout commentaire frauduleux, faux, trompeur (directement ou par omission ou manquement à mettre à jour des informations), mensonger, diffamatoire, calomnieux, obscène, pornographique, vulgaire ou choquant, qui incite à la discrimination, au fanatisme, au racisme, à l'intolérance, à la haine, au harcèlement, cause un préjudice à l'encontre d'un individu ou d'un groupe, violent ou menaçant ou fait la promotion de la violence ou d'actes menaçants à l'encontre de toute autre personne ou de tout animal, encourage les activités ou l'usage de substances illégales ou dangereuses, ou enfreint plus généralement les présentes conditions générales est modéré par Navily.

Navily notifie par mail aux utilisateurs dont la publication a été modérée les raisons qui justifient son rejet.

Navily ne fournit aucune contrepartie de quelque nature qu'elle soit en échange de publications.

2.6 Historique des demandes d'escales et des réservations

Le plaisancier accède à l'historique de ses demandes de réservations depuis la section dédiée « Réservations ».

Le plaisancier accède également à la messagerie instantanée avec le port de plaisance.

Il peut annuler une demande de réservation, annuler une réservation et confirmer ou refuser les offres de réservations qui lui sont adressées par le port de plaisance.

2.7 Service de paiement

Navily met à la disposition des plaisanciers un service de paiement en ligne assuré par la société prestataire de paiement en ligne STRIPE Inc.

Navily précise que STRIPE Inc. bénéficie d'une certification PCI de niveau 1 correspondant au niveau le plus élevé de certification, et garantissant la sécurité des paiements en ligne.

Tout utilisateur recourant au service de paiement en ligne sur NavilyApp, doit être âgé d'au moins 18 ans et en mesure de conclure des contrats légalement contraignants. En utilisant le Service de paiement, le plaisancier déclare avoir 18 ans ou plus.

L'utilisation du service de paiement en ligne est subordonnée à la création d'un compte utilisateur tel que visé à l'article 7.1 des présentes. Toute demande de clôture du compte utilisateur entraîne de plein droit la suspension de l'accès au service de paiement.

Le plaisancier reconnaît que la totalité du risque découlant de son utilisation des services de paiement demeure à sa charge. Toute permission donnée à une autre personne d'utiliser son compte utilisateur de quelque façon que ce soit, entraîne la responsabilité du plaisancier au titre des actions de cette personne. Ni NAVILY ni aucune autre partie impliquée dans la création, la production ou la mise à disposition du service de paiement ne sauraient être redevables de quelconques dommages-intérêts accessoires, spéciaux, exemplaires ou consécutifs à l'utilisation du service de paiement par un tiers.

Le plaisancier autorise Navily à débiter le moyen de paiement tel qu'indiqué dans les présentes.

Le plaisancier qui recourt à la solution NavilyApp, et qui renseigne un moyen de paiement autorise Navily à conserver les données relatives à son moyen de paiement (n° de carte et date d'expiration) pendant toute la durée d'activation de son compte utilisateur et ce afin de lui éviter d'avoir à saisir de nouveau ces données lors de ses futures réservations. Il est rappelé qu'en application de l'article 7.2.1 des présentes, le plaisancier peut solliciter à tout moment la clôture de son compte utilisateur laquelle entraîne de plein droit la suppression des données relatives à son moyen de paiement.

Le plaisancier qui recourt à la solution NavilyPremium autorise Navily à conserver les données relatives à son moyen de paiement (n° de carte, date d'expiration) pendant la période d'abonnement, et ce afin de lui éviter d'avoir à saisir de nouveau ces données lors de ses futures réservations.

Le plaisancier peut toutefois s'opposer à la conservation de ces données en adressant un courriel en ce sens à l'adresse suivante : help@navily.com. Il peut également procéder à tout moment à la suppression de ses données bancaires en se rendant sur la section dédiée au paiement depuis son compte utilisateur.

Le plaisancier s'engage à procéder à toute modification des informations attachées à son moyen de paiement en cas de changement de ce dernier.

Le plaisancier est seul responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations relatives à sa méthode de paiement.

Navily n'est responsable d'aucune perte subie par le plaisancier en conséquence d'informations incorrectes relatives à la méthode de paiement renseignée.

ARTICLE 3. Acceptation du plaisancier

Les présentes Conditions générales (ci-après désignées les CG) sont expressément agréées et acceptées par le plaisancier, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance.

En tout état de cause, l'inscription du plaisancier sur le Site internet et/ou tout commencement dans l'utilisation des Services offerts par ces supports, soumet le plaisancier aux présentes CG. Le plaisancier est dès lors réputé accepter l'application de l'intégralité des règles stipulées aux présentes, ainsi que celles qui seraient présentes dans tout document disponible sur le Site internet, intégré aux présentes CG par référence et qui régissent sa relation avec les tiers et Navily.

Les présentes CG sont opposables pendant toute la durée d'utilisation du Site internet et jusqu'à ce que de nouvelles CG remplacent les présentes.

L'utilisateur reconnaît également avoir consulté les mentions légales figurant sur le Site préalablement à toute utilisation des services offerts via ce dernier.

ARTICLE 4. Modes d'échanges entre les parties

Le plaisancier reconnaît que les documents (en ce compris toute donnée de connexion) figurant sur le Site internet auront pleine valeur probante entre les parties. Les documents électroniques (y compris leur date et heure) feront foi entre les parties à tout litige.

Les parties confèrent valeur probante à leurs échanges électroniques aux adresses données par l'une et l'autre des parties, ainsi qu'aux échanges papiers adressés aux adresses postales indiquées par l'une et l'autre des parties.

Sauf mention contraire, les parties sont libres d'échanger par l'un des moyens de communication visés à l'alinéa précédent.

ARTICLE 5. Modifications

5.1 Modifications accessoires

Navily se réserve le droit de procéder discrétionnairement à des modifications accessoires du site internet ou de NavilyApp, compte tenu des modifications techniques que requièrent ces supports ou en raison de l'évolution de la législation applicable.

5.2 Modifications substantielles

Navily s'engage à ne procéder à aucune modification substantielle des présentes Conditions générales de nature à entraîner une modification des obligations respectives des parties, sans l'accord préalable du plaisancier.

ARTICLE 6. Violation des CGU

Toute violation des présentes Conditions générales autorise Navily à refuser pour l'avenir au plaisancier auteur de la violation considérée l'accès à la Solution NavilyApp. et/ou Navily Premium, ainsi qu'à suspendre ou clôturer le compte utilisateur du plaisancier à l'origine de la violation des présentes Conditions générales.

ARTICLE 7. Compte utilisateur - Abonnement

7.1 Demande d'inscription

Lorsque le plaisancier souhaite bénéficier de la solution NavilyApp. il crée un compte utilisateur en renseignant les informations suivantes directement sur l'application mobile ou le site internet Navily :

- Prénom
- Adresse mail
- Mot de passe

7.2 Compte Utilisateur

7.2.1 Mise à Disposition

Une fois l'inscription effectuée, le plaisancier enregistré peut accéder à son compte utilisateur sur le site internet par l'activation des paramètres de connexion (identifiant et mot de passe).

Les données d'identifications permettant l'accès au compte sont communiquées par e-mail au plaisancier. Il appartient au plaisancier de vérifier la validité de l'adresse e-mail communiquée lors de son inscription dans la mesure où cet e-mail est un élément d'identification du compte Utilisateur. En cas d'erreur ou d'omission dans les données adressées par le plaisancier à la plateforme en application des articles 2.4.1 et 7.1 des présentes, Navily ne pourra être tenu responsable des conséquences.

Il appartient au plaisancier de modifier, dès sa première connexion puis de manière régulière, son code confidentiel et de s'assurer que son code est composé de lettres et de chiffres de longueur suffisante.

Le plaisancier recourant à la solution « NavilyApp. » qui souhaite clôturer son compte adresse à tout moment une demande en ce sens à l'adresse mail suivante : help@navily.com.

Le plaisancier recourant à la solution « Navily Premium » ne peut solliciter la clôture de son compte pendant la durée de son engagement.

7.2.2 Responsabilité des paramètres de connexion

Le plaisancier a l'obligation de maintenir la confidentialité de ses paramètres de connexion comme détaillé à l'article 12 des présentes.

Le plaisancier est responsable de toutes leurs utilisations, qu'il les ait ou non effectivement ou expressément autorisées. Il est fait interdiction au plaisancier de céder, prêter ou transférer ses paramètres de connexion à tout tiers ou de permettre à tout tiers de se connecter à son compte.

Le plaisancier est seul responsable de l'exactitude, de la qualité, de la légalité et de la fiabilité de toutes des informations et des données qu'il communique à Navily, sans qu'il lui soit possible d'invoquer une inexactitude quelconque de ces informations et données pour échapper à son engagement.

7.3 Solution « NavilyApp. »

La solution NavilyApp. désigne la solution gratuite sans limitation de durée permettant au plaisancier d'accéder aux services visés à l'article 2 des présentes.

7.4 Solution « Navily Premium »

7.4.1 Durée de l'engagement et prix

La solution Navily Premium désigne l'abonnement payant d'une durée d'un an reconductible tacitement d'année en année, moyennant le paiement d'un abonnement annuel de 9,99 € TTC payable en une fois au moment de la souscription de l'abonnement.

Les parties conviennent que le plaisancier pourra s'opposer à la reconduction de son engagement pour une année supplémentaire via NavilyApp ou en adressant à help@navily.com (avec avis de réception) un courriel de résiliation, au plus tard le jour de la date anniversaire de la conclusion du contrat. À défaut, le contrat sera automatiquement reconduit pour une année supplémentaire.

Il est précisé qu'en application de l'article L. 215-1 du Code de la consommation NAVILY informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite.

7.4.2 Présentation des services

La solution Navily Premium permet au plaisancier de bénéficier de tous les services gratuits visés à l'article 2 présentes ainsi que des services suivants :

- Mode hors-connexion : le plaisancier enregistre sur son téléphone les informations des ports de plaisance et des mouillages de son choix.
- Prévisions météo : le plaisancier accède à 72H de prévisions météo fournies par la société Great Circle ;
- Filtres cartes : le plaisancier peut utiliser les filtres permettant d'affiner plus facilement une recherche de ports ou de mouillages sur NavilyApp.

ARTICLE 8. Obligations respectives des parties

8.1 Obligations générales du « plaisancier »

Afin de permettre à Navily d'assurer le meilleur service, le plaisancier prend les engagements suivants :

- Utiliser l'ensemble des services Navily mis à sa disposition dans le respect des règles et consignes visées dans les présentes CGU ;
- Notifier sans délai à Navily tout dysfonctionnement de tout ou partie du site internet par le moyen de communication le plus rapide ;
- Se conformer aux instructions ou requêtes raisonnables émises par Navily relatives aux Services ;
- Informers sans délai Navily des éventuelles modifications de l'adresse mail attachée au compte utilisateur ainsi que de toute modification du moyen de paiement ;
- Utiliser les Services dans le respect des dispositions légales d'ordre public, des principes de bonnes mœurs, ainsi que dans le respect des stipulations des licences logicielles qui leur sont concédées, tant par des tiers aux présentes que par Navily ;
- Se conformer aux dispositions fiscales qui lui sont éventuellement applicables dans le cadre de son activité ;
- S'interdire de discriminer ou harceler toute personne en raison de son origine ethnique ou nationale, de sa religion, de son sexe, de son identité sexuelle, de son handicap physique ou mental, de son état de santé, de son état civil, de son âge ou de son orientation sexuelle, ou adopter un quelconque comportement violent, dangereux, abusif ou perturbateur à l'occasion de l'utilisation de la solution Navily ;
- S'interdire de reproduire, stocker, accéder à ou utiliser de quelque manière que ce soit toute information, y compris des informations nominatives concernant tout autre utilisateur de la plateforme, disponibles sur le site internet ou de porter atteinte aux droits au respect de la vie privée des utilisateurs ou de tiers ;
- S'interdire d'utiliser la Plateforme Navily pour diffuser des messages commerciaux ;
- S'interdire de contacter un port de plaisance à toute fin autre que la mise en œuvre des services visés dans les présentes CGU y compris pour recruter ou solliciter un port de plaisance pour participer à des services tiers, applications ou sites internet sans l'autorisation écrite préalable de Navily ;
- S'interdire d'utiliser le site internet pour demander ou accepter une réservation en dehors de la Plateforme pour quelque raison que ce soit ;

8.2 Obligations générales de Navily

En vue de fournir un service de qualité aux plaisanciers, Navily prend les engagements suivants :

- Mettre à jour les demandes d'actualisation des informations attachées au compte utilisateur du plaisancier ;
- Mettre en œuvre tous les moyens techniques de nature à simplifier et améliorer l'usage de la plateforme (site internet et NavilyApp. tant par le port de plaisance que par le plaisancier) ;
- Remédier sans délai aux dysfonctionnements qui surviendraient sur le site internet ou NavilyApp.

8.3 Paiement du prix par le plaisancier

Le plaisancier s'engage à payer le montant total des arrhes et/ou de la réservation au port de plaisance selon les dispositions prévues à l'article 2.4.3 des présentes.

ARTICLE 9. Données personnelles

La création d'un Compte Utilisateur implique la collecte d'un certain nombre de données à caractère personnel auprès des plaisanciers. Ces données pourront être utilisées par Navily afin de : (i) envoyer la newsletter aux Utilisateurs ; (ii) traiter tout ou partie du service proposé (et notamment le suivi des commandes). La collecte de ces données personnelles peut être faite par l'usage de fichiers « cookies » enregistrés par le serveur hébergeant le Site sur le disque dur du Visiteur afin de faciliter sa navigation sur le Site ou établir des données statistiques générales de fréquentation sur Site. Bien qu'ils ne permettent pas une identification directe de l'internaute, ils sont assimilés par la CNIL à des données à caractère personnel.

Le plaisancier est réputé accepter l'usage de son adresse mail à des fins de prospection. Toutefois, le plaisancier peut décider à tout moment et sans frais de s'opposer à cet usage en adressant un courriel en ce sens à Navily.

Chaque visiteur du Site a la possibilité de refuser l'enregistrement éventuel de ces cookies en choisissant cette option dans la barre d'outils de son navigateur. Il est invité à faire cette démarche si tel est sa volonté. Dans ce cas, le confort de navigation, le chargement des pages Web, ainsi que la mise en œuvre de certaines applications pourront s'en trouver altérés.

Tout plaisancier dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Ces droits peuvent être exercés, le cas échéant, auprès de Navily par voie postale à THE NAVIGATION FAMILY, 7 Place Ile de Beauté, C/O SARL AVEC – 06300 NICE ; par téléphone au +33. 4. 97.08.37.44 ou par e-mail en écrivant à help@navily.com.

ARTICLE 10. Règles d'Usage Acceptable

Dans le cadre de l'article 6-I de la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN), Navily doit respecter strictement les contraintes liées aux hébergeurs et a mis en place sur son Site Web une procédure de notification de la présence de contenus illicites conformément à l'article 6-I-5° et 6-I-7 de la LCEN.

En dehors des obligations légales rappelées ci-dessus, Navily n'exerce pas de surveillance active, ne censure, ni ne contrôle directement les Données générées, stockées, transmises ou utilisées en relation avec ses services, y compris le contenu affiché sur les sites Web et les documents envoyés par e-mail. Il est de la seule responsabilité de l'Utilisateur de se conformer aux Règlements en vigueur.

En aucun cas l'Utilisateur n'est autorisé à Transmettre ou à utiliser les Services dans l'un des quelconques cas ou buts suivants :

- i. Transmission illégale (y compris par la violation de lois, statuts, règlements, normes ou codes de conduite en vigueur), dangereuse, menaçante, gênante, abusive, harcelante, préjudiciable, diffamatoire, vulgaire, obscène, indécente, non respectueuse de la vie privée, haineuse, provocatrice, raciste ou autrement contraire à l'éthique ;
- ii. Transmission de Données que l'Utilisateur n'a pas le droit de Transmettre en vertu de la loi, d'un contrat ;
- iii. Non-respect de la propriété intellectuelle ou autres droits de tierces parties ;
- iv. Transmission de virus, « chevaux de Troie », « vers », « bombes à retardement » ou tout autre code informatique, fichiers et programmes conçus pour interrompre, endommager, détruire ou réduire les fonctions de tous logiciels, matériels ou Données ;
- v. Transmission de courriers électroniques non sollicités, chaînes, pyramides ou autres systèmes illégaux, ou toute forme de sollicitation inappropriée, ou la collecte de réponses à ce type de pratique ou de sollicitations ;
- vi. Contrefaçon d'en-têtes, manipulation d'identificateurs ou tout autre mécanisme destiné à cacher l'origine des Données ;
- vii. Fourniture d'informations erronées ou trompeuses ;
- viii. Attaques informatiques comprenant, entre autres, le bombardement par courrier électronique, le bombardement d'information, la provocation (publication de messages outrageants destinés à générer de nombreuses réponses), autres techniques de noyautage, tentatives délibérées de surcharger un système, attaques de diffusion et toute activité conçue pour provoquer la chute d'un système informatique ;
- ix. Tentative ou réalisation d'accès non autorisé aux Données d'un ordinateur d'une tierce partie, ou interférence et dégâts en relation avec celui-ci, comprenant notamment, toute tentative de violer l'authentification ou les mesures de sécurité ou toute tentative de sonder, d'étudier ou de tester la vulnérabilité d'un système informatique ;
- x. Surveillance ou interception non autorisées de Données ;
- xi. Interférence potentielle ou réelle avec les ordinateurs de Navily ou avec les services rendus à d'autres Utilisateurs, y compris l'utilisation excessive de nos ressources serveur ou autres services ;
- xii. Violation des règles d'usage acceptable ou règles similaires d'autres fournisseurs de service internet ou de réseaux connectés (par exemple, l'envoi de courriers électroniques non sollicités via les Services de Navily aux abonnés de tout fournisseur de services internet interdisant les courriers électroniques commerciaux non sollicités) ;
- xiii. Préjudice à la réputation commerciale de Navily.

Tout comportement contraire aux stipulations du présent article, constaté par un Utilisateur, devra être notifié à l'adresse suivante contact@navily.com et pourra, une fois vérifié par Navily, entraîner, après notification, la résiliation fautive du présent Contrat. En tout état de cause, Navily se réserve la faculté de bloquer tout contenu qui pourrait s'avérer illégal ou qui enfreindrait les termes et conditions énoncés aux présentes.

ARTICLE 11. Propriété intellectuelle

11.1 Respect des droits de propriété intellectuelle

Navily conserve la propriété de tous les droits de propriété intellectuelle qui sont utilisés pour faire fonctionner le Site, et plus généralement tous les éléments reproduits ou utilisés sur le Site sont protégés au titre de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, utilisation ou adaptation, sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie de ces éléments, sans l'accord préalable et écrit de Navily, sont strictement interdites. Le fait pour Navily de ne pas engager de procédure dès la prise de connaissance de ces utilisations non autorisées ne vaut pas acceptation desdites utilisations et renonciation aux poursuites.

11.2 Respect du Droit d'auteur — Copyright © — Liens (appartenant à Navily ou à ses Partenaires)

Ce Site respecte le droit d'auteur, ainsi que les droits voisins, ci-après les « droits d'auteur ». Tous les droits d'auteur des œuvres protégées reproduites et communiquées sur ce Site, sont réservés pour le monde entier. Sauf autorisation, toute utilisation des œuvres autres que la reproduction et la consultation individuelles et privées est interdite.

11.2.1 Reproduction sur support papier

La reproduction (impression) des pages de ce Site sur un support papier est autorisée pour un usage strictement privé et non commercial.

11.2.2 Reproduction sur support électronique

La reproduction de tout ou partie de ce Site sur un support électronique est interdite.

11.3 Liens

11.3.1 Création de liens vers <http://www.navily.com>

Le Site de Navily autorise la mise en place d'un lien hypertexte pointant vers son contenu, sous réserve de :

- Ne pas utiliser la technique du lien profond (« deep linking »), c'est-à-dire que les pages du Site ne doivent pas être imbriquées à l'intérieur des pages d'un autre site, mais accessibles par l'ouverture d'une fenêtre ;
- Mentionner la source qui pointera grâce à un lien hypertexte directement sur le contenu visé ;
- Les informations utilisées ne doivent l'être qu'à des fins personnelles, associatives ou professionnelles ;
- Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est exclue, sauf accord exprès de Navily ;
- Ces autorisations ne s'appliquent pas aux Sites internet diffusant des informations à caractère polémique, pornographique, incitant à la haine raciale ou à toute forme de discrimination ou pouvant, dans une plus large mesure, porter atteinte à la sensibilité du plus grand nombre ;
- Pour d'autres utilisations, veuillez consulter Navily.

11.3.2 Liens insérés sur <http://www.navily.com> pointant vers d'autres sites

Ce Site peut contenir des liens vers les sites Web de tiers qui ne sont pas contrôlés par Navily. Navily n'est en rien responsable du contenu d'autres sites Web auxquels l'Utilisateur pourrait accéder depuis le Site. Lorsque l'Utilisateur accède à un autre site Web que celui de Navily, il le fait à ses propres risques et Navily ne sera aucunement responsable de l'exactitude ou de la fiabilité des informations, données, opinions, conseil ou déclarations présentés sur cet autre site, ni de la qualité des produits ou services qui y sont proposés. Navily ne fournit ces liens qu'à des fins pratiques, et l'existence de ces liens n'implique en aucune manière que Navily porte ou accepte la responsabilité quant au contenu ou aux utilisations de ces sites Web.

11.4 Limitations

Toutes les Marques et autres droits de propriété intellectuelle sur tout contenu du Site (incluant notamment les informations, textes, images, droits d'auteur, dessins et modèles) et sur la structure du Site appartiennent à Navily, ou bien ont vu leur usage concédé par leur titulaire à Navily. Aucune utilisation de ce contenu et des droits de propriété intellectuelle y afférant n'est autorisée sans avoir préalablement requis le consentement écrit et exprès de Navily. Tous ces droits sont expressément réservés.

L'Utilisateur s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle de Navily sur chacun des Services de Navily et à faire respecter ces droits par les tiers.

Pour ce faire, l'Utilisateur s'engage notamment :

- A ne pas pratiquer l'ingénierie à rebours, décompiler ou désassembler les programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles, à l'exception de ce qui est expressément autorisé par la législation en vigueur ;
- A ne pas modifier, altérer, adapter ou apporter quelque changement de quelque nature que ce soit à la présentation et au contenu des programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles ;
- A ne pas modifier, supprimer ou altérer de quelque manière et pour quelque raison que ce soit les signes distinctifs de Navily, tels que Marque, nom commercial, logos, etc. apposés sur NavilyApp., sa présentation, soit à ne pas supprimer les mentions d'identification et de la solution Navily ;
- A ne pas supprimer ou altérer les noms des contributeurs tels qu'ils peuvent apparaître sur les présentations ou dans le contenu des programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles ;
- A ne pas louer, prêter, utiliser les programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles dans le but de les partager ou d'une mise à disposition de tiers qui ne seraient pas Utilisateurs, dans le cadre de temps partagé ou de centre de traitement à façon ;
- A ne pas utiliser ou copier les programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles de toute autre manière non expressément autorisée par les présentes.

L'Utilisateur s'engage à informer sans délai Navily de toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle de ce dernier qu'il pourra éventuellement constater.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que l'accès au Site et aux programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles mis à sa disposition par Navily ne saurait emporter une quelconque cession ou concession des droits de propriété intellectuelle (droits sur les Marques ou droits d'auteurs notamment) et autres droits au bénéfice de l'Utilisateur.

Il est donc strictement interdit de reproduire, distribuer, transmettre, publier, permettre l'accès par un lien ou un lien hypertexte, ou de modifier, adapter ou corriger le Site de quelque façon que ce soit sans l'autorisation écrite de Navily. Tout manquement à la présente clause peut engendrer une violation de droit d'auteur, de Marque ou autre droit de propriété intellectuelle pouvant exposer l'Utilisateur à des sanctions civiles et/ou pénales.

ARTICLE 12. Sécurité — Confidentialité

L'Utilisateur s'engage à :

- Conserver en lieu sûr les noms d'utilisateurs, identifiants, mots de passe et déclarations de sécurité (Navily peut modifier ces données à tout moment si elle l'estime nécessaire pour préserver la sécurité). Toutes utilisations frauduleuses de ces accès sont de la seule responsabilité du Client ;
- Prendre toutes mesures appropriées pour minimiser tout risque de violation de sécurité en rapport avec les Services ;
- Informer Navily, dès qu'il en a connaissance, de toute violation de sécurité ;
- Se conformer aux contrôles d'identification de Navily et en cas de demande en ce sens de Navily, utiliser les mots de passe lorsque l'Utilisateur souhaite donner des instructions.

L'Utilisateur autorise expressément Navily à avoir accès aux données, les copier, les préserver, les révéler, les retirer, les suspendre ou les supprimer en cas de Circonstances Exceptionnelles relatives à ces données.

ARTICLE 13. Litige et juridiction

Le contrat est soumis au droit français.

13.1 Litige entre le plaisancier et un port de plaisance

En cas de différend entre un port de plaisance et un plaisancier, Navily met à la disposition gratuite du plaisancier un centre de résolution des différends accessible par mail à l'adresse suivante : help@navily.com.

Le centre de résolution des différends s'engage à adresser au plaisancier une solution amiable au différend au plus tard dans un délai de 15 jours à compter du jour de la réception de la demande amiable de résolution du différend.

13.2 Litige entre un plaisancier et Navily**13.2.1 Droit applicable**

Le contrat est soumis au droit français.

13.2.2 Langue

Le présent contrat pouvant être disponible dans différentes langues, seule la version française sera retenue dans le cas de litige.

13.2.3 Résolution amiable et médiateur de la consommation

En cas de différend entre Navily et un plaisancier consommateur et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, ce dernier a le droit de recourir gratuitement, à l'exception des éventuels frais de représentation par un avocat et de recours à l'avis d'un expert, à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à Navily.

Le médiateur peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : www.mediation-net-consommation.com ou à l'adresse suivante :

MEDIATION-NET Consommation
34, rue des Épinettes - 75017 PARIS

La saisine du médiateur de la consommation doit obligatoirement être précédée d'une tentative de résolution amiable du différend opposant le plaisancier consommateur à Navily par le biais d'une réclamation écrite adressée au service client de la plateforme accessible à l'adresse suivante : help@navily.com.

Le consommateur devra introduire sa demande auprès du médiateur dans un délai d'un an à compter de sa déclaration écrite au professionnel.

Le plaisancier doté de la qualité de consommateur peut accéder gratuitement à la plateforme en ligne de résolution des litiges de la Commission européenne ici : <http://ec.europa.eu/consumers/odr>.

13.2.4 Juridictions compétentes

Le tribunal compétent pour connaître des litiges qui surviendraient entre Navily et un plaisancier qui n'est pas un consommateur est le tribunal de commerce du lieu du siège de Navily au jour de l'assignation.

En cas de litige entre Navily et un plaisancier consommateur ce dernier pourra saisir soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile français, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Si le contrat est passé entre Navily et un plaisancier consommateur qui ne réside pas sur le territoire français mais dans l'un des États membres de l'Union, l'action intentée par le plaisancier consommateur contre Navily peut être portée soit devant les tribunaux de l'État membre sur le territoire duquel est domiciliée Navily, soit devant le tribunal du lieu où le plaisancier est domicilié.

L'action intentée contre le plaisancier consommateur qui ne réside pas sur le territoire français mais dans l'un des États membres de l'Union ne peut être portée que devant les tribunaux de l'État membre sur le territoire duquel est domicilié le plaisancier.